

L'APPROCHE ÉDUCATIVE DES PROJETS DE VIE EST-ELLE POSSIBLE AU SECONDAIRE ?

par François Jacques*

* Prêtre du diocèse de Québec, l'auteur fut éducateur scolaire en milieu secondaire pendant six ans. Il a collaboré à l'élaboration du projet éducatif de son école à titre de membre du Comité de coordination du projet éducatif. Depuis juin 1980, il est directeur de l'Office de la pastorale des vocations de son diocèse. Il est également membre de l'exécutif de l'Association des directeurs diocésains de la pastorale des vocations.

La collaboration qui m'est ici demandée se situe dans le cadre de la Semaine d'orientation professionnelle qui a eu lieu dans les écoles secondaires, les sept premiers jours de novembre 1981. Cette initiative a suscité beaucoup d'intérêt. Entre autres, elle fut très interpellante pour les éducateurs ; elle a constitué une occasion privilégiée de reprendre vivement conscience que l'école est un lieu de passage pour l'étudiant, et que la mission éducative de l'école comporte la responsabilité de préparer le mieux possible chaque étudiant à prendre en charge son avenir au coeur de la collectivité.

L'avenir des jeunes n'est pas réduit à la seule profession ; il comporte aussi un rôle civique et social, également un projet de vie. La question qui nous est posée concerne les projets de vie : est-il opportun d'ouvrir les étudiants du secondaire aux divers projets de vie existants, comment réaliser cette approche, jusqu'où aller ? Avant de s'engager à répondre à cette question, il serait utile d'effectuer quelques considérations pour 1.) préciser ce que nous entendons par projets de vie, puis 2.) établir le lien entre orientation professionnelle et projet de vie.

Le projet de vie

Qu'est-ce que le projet de vie ? Il se définit comme l'orientation que se donne un individu pour engager sa vie personnelle au coeur de la société. À première vue, deux options générales s'offrent : le célibat, afin de promouvoir une cause ou de se mettre le plus entièrement possible au service d'autrui, et la communauté de vie dont les plus fréquentes sont le couple et la famille.

Les vocables « état de vie » et « projet de vie » signifient la même réalité. L'expression « projet de vie » est couramment employée de nos jours car elle met plus en relief le dynamisme inhérent à l'évolution d'une vie personnelle que celle où figure le mot « état ». En effet, « état » dégage l'impression d'une réalité statique tandis que « projet » suggère l'idée de mouvement et de créativité au sein d'une orientation donnée.

Projet de vie et religion. Les projets de vie revêtent leur plein sens à l'intérieur du champ de signification que constitue la religion. L'appartenance du jeune à une communauté chrétienne ajoute une dimension au rôle qu'il a à jouer dans la société.

A. Les valeurs religieuses rejoignent tout l'être et s'expriment dans toutes les dimensions de l'existence. Elles peuvent seules proposer des idéaux de vie qui atteignent chaque personne en son projet de vie et en l'intimité qui le fonde.

B. Plus qu'une croyance, la foi chrétienne exige l'adhésion du coeur et de tout l'être pour entraîner un retournement de conduite cohérent avec cette foi. « La foi vivante est une foi laborieuse. Elle se donne des mains

pour agir¹ ». L'éducation à la foi appelle un apprentissage de l'engagement. Foi et projet de vie se rejoignent puisque le projet de vie comporte un engagement public par lequel les personnes déclarent leur ferme intention d'axer toute leur vie sur des valeurs précises qu'elles ont identifiées comme lieu d'épanouissement et qu'elles ont choisies.

C. Nul engagement n'est facile à maintenir toute une vie. Parfois, à cause de circonstances extérieures ou d'un refroidissement de l'ardeur personnelle, certains sont tentés d'abandonner. Où trouver l'indispensable force pour s'assurer que les obstacles et les limites humaines n'étoufferont pas l'attachement aux valeurs et aux personnes qui fondent tel projet de vie concret ? En plus des saines précautions à prendre, la foi, de son côté, peut offrir un ressourcement d'appoint.

Quels sont ces projets de vie ? Au coeur de la vie chrétienne, il existe cinq types de projets de vie : la vie conjugale et familiale, le célibat laïc, le ministère sacerdotal et la vie consacrée comme religieux ou laïc en institut séculier, la vie missionnaire. Ces projets de vie ne sont pas nécessairement hermétiques les uns aux autres. Ainsi, le ministère sacerdotal peut-il être exercé par des évêques et des prêtres célibataires ou, à un niveau d'action différent, par des diacres mariés. Des couples mariés peuvent être associés de très près à la vie consacrée en certains instituts séculiers. Pour sa part, la vie missionnaire peut être vécue par tout chrétien quelque soit son projet de vie.

Projet de vie et orientation professionnelle

Les objectifs d'une semaine d'orientation professionnelle sont assez précis : ils visent à faire connaître à l'étudiant l'éventail le plus large possible de métiers, techniques et professions en l'informant des tâches qui leur sont reliées, des études et stages requis pour les exercer, des possibilités d'emploi, etc. Dans plusieurs cas, les activités de la semaine auront mis les étudiants en contact avec des représentants de plusieurs de ces métiers, techniques et professions.

Bien entendu, ce qui préoccupe au premier chef les étudiants, c'est de se trouver un travail à la mesure de leurs goûts et de leurs talents où ils pourront s'épanouir et gagner leur vie. Ce n'est pas sans raison que la récession économique actuelle et le chômage qui en découle les inquiètent. Le travail est un élément fondamental de participation à la vie en société. Il constitue un droit pour tout être humain.

Ainsi, parler des projets de vie à l'école pourrait sembler hors contexte. Pourtant, l'éducation ne se définit pas comme le strict apprentissage de métiers : elle se veut une éducation ouverte à toutes les dimensions de l'être. Un véritable projet éducatif prépare progressivement le jeune à assumer son avenir dans toutes ses composantes. Le jeune refuse avec raison d'être le simple exécutant d'une tâche professionnelle : il véhicule des valeurs, il veut occuper une place dans une société où il sera reconnu comme personne, il désire ardemment faire sa marque et jouer un rôle original.

Or, pour avoir une mission propre dans une collectivité, quatre conditions s'imposent : 1) plus que le strict accomplissement d'une tâche, la créativité doit être possible au sein de cette tâche; 2) au-delà du quotidien routinier et parcellaire, il faut pouvoir vivre des valeurs choisies personnellement et qu'il n'est possible d'incarner pleinement qu'à l'intérieur d'un projet de vie; 3) au-delà du vote, le citoyen doit avoir assez d'autonomie pour faire valoir ses idées et les promouvoir concrètement; 4) face à des obstacles socio-économiques ou autres, le travailleur doit avoir été rendu apte à prendre en charge sa situation et à la transformer, seul ou en solidarité avec d'autres.

Le projet de vie d'une personne se situe au niveau de la mission personnelle. Ce n'est pas un sujet qu'on peut négliger d'aborder à l'école ou dans la société, sous prétexte qu'il n'est qu'affaire personnelle. Chaque projet de vie porte des valeurs précises qui ont un impact social et communautaire ; aux projets de vie sont aussi liées des tâches dont les répercussions ne se mesurent pas.

L'orientation professionnelle et les projets de vie sont donc intimement liés. Ils constituent deux volets d'une action éducative d'ensemble : ouvrir des perspectives complémentaires qui faciliteront l'accès à un avenir épanouissant aux jeunes.

1. Gouvernement du Québec, Comité catholique du Conseil supérieur de l'Éducation : *Voies et impasses*, tome 5, no 304.

Les projets de vie dans le milieu scolaire

Toute l'activité éducative au sein du milieu scolaire est centrée sur l'étudiant. L'objectif visé est de l'aider à croître, à se réaliser et à émerger comme personne libre et autonome. Les différents services éducatifs, axés sur le jeune, souhaitent l'amener à la prise en charge de lui-même en tous les domaines.

L'adolescent qui est confié à l'école secondaire découvre peu à peu les vastes et complexes dimensions de l'univers dans lequel il aura à situer sa contribution comme homme et comme croyant. Au jeune qui accepte la présence de Dieu dans sa vie appartient de décider comment véhiculer, tout au long de sa vie, les valeurs auxquelles il adhère. Ne revient-il pas aux éducateurs de lui faciliter l'exploration des diverses avenues qui lui sont offertes pour ce faire ? Dans son évolution, le jeune a un indispensable besoin de guides et de modèles ; les adultes ne sauraient songer un seul instant à se soustraire au mandat de l'accompagner dans son cheminement. Tous les éducateurs sont concernés. Quels sont les divers niveaux de présence aux jeunes dans l'approche des projets de vie ?

Les agents d'éducation chrétienne y sont engagés à un titre particulier. En effet, leurs tâches les habilite à aider les jeunes à approfondir le sens de chacun des projets de vie, à en percevoir les assises dans l'histoire du salut, à trouver comment les concrétiser aujourd'hui, et à élaborer leur premier projet de vie en s'inspirant de l'Évangile.

Le programme d'enseignement religieux de chacune des années du secondaire fournit aux *catéchètes* plusieurs occasions 1) de traduire la Parole de Dieu en interpellation à partir de l'Écriture, de valeurs évangéliques et de l'expérience ecclésiale ; 2) de mettre les jeunes en relation avec des croyants, soit des siècles précédents soit contemporains, appelés à être, dans le monde et de façon bien personnelle, des témoins signifiants de Dieu. Ce programme conduit le jeune à un examen attentif des différents engagements assumés dans la communauté chrétienne : il est fréquemment à la source d'un dialogue entre l'enseignant et les étudiants à propos de ce qu'il convient d'appeler vocations diverses.

Quant à l'*animation pastorale*, elle permet au jeune d'actualiser pour lui-même l'étude qu'il a faite des témoins de l'Évangile. Elle constitue un lieu où il lui est possible de s'initier à l'engagement dans le milieu scolaire, au nom de sa foi, et de vérifier à quel point le sens de la prière, la disponibilité, l'écoute de l'autre, l'esprit de service et le souci des plus faibles peuvent

combler de bonheur le quotidien d'une existence. Ces valeurs, vécues et expérimentées, éveilleront chez le jeune un idéal de vie qui pourra se traduire avec des accents différents selon les divers projets de vie possibles. Les activités pastorales, dites de pratique évangélique, tout comme les mouvements de jeunes s'ils existent à l'école, sont de nature à faire découvrir aux étudiants qu'ils ont une place réelle dans le monde et dans l'Église, non seulement en termes de tâches, mais aussi de mission. L'animation pastorale vise à faire naître des témoins par de petits engagements dans le milieu qui s'élargiront progressivement vers des engagements dans la société et vers des options de vie. Les jeunes expérimentent petit à petit les exigences concrètes du témoignage et l'indicible joie intérieure qui en résulte.

Dans l'école, les nombreux éducateurs sont l'objet d'une observation attentive de la part des étudiants : les jeunes semblent doués d'un sens prononcé pour remarquer et identifier la qualité d'être d'un adulte. En ce sens, celui qui se préoccupe avec désintéressement et objectivité de les épauler dans leur devenir se gagne vite leur confiance. La contribution de tous les éducateurs à propos des projets de vie se résume principalement à une attitude franche d'ouverture, d'écoute et de dialogue. Ainsi l'éducateur deviendra-t-il un guide « participant par une action indirecte et comme médiateur, aux démarches d'apprentissage, à l'engagement aux décisions et aux choix qui relèvent en propre de la capacité de l'étudiant² ».

Appartenant à une communauté humaine vivante, l'école doit compter sur l'*apport éducatif du milieu environnant*. La communauté chrétienne fournit des témoins de tous les projets de vie. L'indéniable avantage d'associer des témoins à l'action éducative de l'école est double : 1) à leur contact, l'étudiant percevra que les projets de vie s'insèrent dans une communauté et ne se dissocient pas d'elle car c'est là que la diversité s'harmonise en une unité dynamique et que chaque projet de vie prend un sens socio-communautaire, 2) l'étudiant pourra voir ces témoins à l'oeuvre en tout temps puisque leur engagement transcende le cadre scolaire : ils deviendront à ses yeux un rappel permanent de l'existence et de la signification actualisée des divers projets de vie.

Comment établir le contact école-milieu ? Les modalités sont au choix ; il s'agit essentiellement d'amener ces témoins à l'école pour une rencontre avec les étudiants, ou d'envoyer ces derniers les rencontrer là où ils oeuvrent.

Parcours de l'accompagnement éducatif

Précisons maintenant le type de présence et d'accompagnement à procurer aux jeunes en regard des projets de vie. Ce qui est formulé ci-dessous tient compte du fait que le jeune possède en lui-même son propre dynamisme de croissance. On suppose également que le milieu scolaire oriente sa pédagogie en conséquence :

1- L'étudiant a droit à une information complète, précise et explicite sur tous les projets de vie concernant leur signification, les conditions d'exercice, les tâches qui y sont associées, les prédispositions qu'ils exigent.

2- Une pédagogie de présence est essentielle. Elle accueille les propos, les questions, les recherches et les besoins des jeunes. Puis, elle renvoie à la Parole de Dieu, fournit un éclairage sur le vécu et se fait interpellation.

3- Le respect de la personne de l'étudiant fait que les adultes sont appelés, au sein de l'action éducative

2. Gouvernement du Québec, Conseil supérieur de l'Éducation : *L'Activité éducative*, Rapport 1969-1970, Québec, p. 1-75.

d'ensemble, à éveiller et stimuler les ressources profondes de ceux qui leur sont confiés : la découverte des valeurs et talents personnels, l'identification profonde des aspirations propres à chacun, l'affermissement de la personnalité, etc. Une intervention de cet ordre vise à faire en sorte que le jeune se connaisse bien, s'accepte tel qu'il est, se sente invité à aller toujours plus loin malgré les ambiguïtés et les lenteurs inhérentes à toute vie humaine.

- 4- Le lien du jeune avec la communauté ecclésiale est à établir. En s'assurant de ce contact, les éducateurs scolaires voient à ce que la démarche amorcée au secondaire se poursuive après que l'étudiant aura quitté l'école. Au niveau secondaire, la très grande majorité des jeunes ne sont pas capables d'opérer un choix de vie : il est donc indispensable de leur présenter des points de référence grâce auxquels ils pourront continuer leur cheminement. L'école se donne ainsi les moyens de participer à une dynamique d'éducation permanente. « Pour être efficace, l'action de l'école doit être appuyée, développée, enrichie, multipliée et transcendée par celles des autres instances éducatives : famille, voisinage, groupes d'appartenance³, etc.
- 5- Le manque de confiance en soi et en l'avenir caractérise nombre de jeunes lorsqu'ils constatent que la société ne semble pas avoir de place pour eux. Les sombres perspectives d'avenir aux chapitres de l'emploi, et des possibilités de créativité à l'ouvrage et dans le cadre des structures socio-économiques, ont souvent pour effet de décourager. Ici, les adultes ont donc une particulière responsabilité : ils peuvent interpellier les jeunes, suggérer des voies et stimuler en eux le sens du défi. Entre autres, dans l'ordre des projets de vie, ils

peuvent mettre l'accent sur la mission personnelle qui est dévolue à chacun.

- 6- Enfin, une des tâches éducatrices parmi les moins faciles à réaliser auprès d'adolescents, est de les amener à s'accepter les uns et les autres dans la diversité de leurs goûts et de leurs intérêts. L'instabilité inhérente à l'adolescence ainsi que l'existence des groupes de jeunes, donne prise au phénomène de popularité : si un jeune semble s'intéresser de plus près à une matière scolaire, à une profession ou à un projet de vie peu valorisés par les autres, il risque d'être marginalisé. Les adultes ont à faire preuve d'attention constante et de doigté pour favoriser l'acquisition de maturité chez les étudiants sur ce point.

C'est à titre d'éveilleur, de guide et de compagnon de recherche que l'éducateur intervient auprès du jeune. Son approche ne peut être partielle, elle doit être intégrale : accueillir les questions du jeune en tous les domaines et l'aider à découvrir tous les aspects de la problématique de son avenir. À cette condition seulement, l'adulte accompagnateur démontrera qu'il respecte pleinement l'étudiant, qu'il croit en lui et qu'il sait que l'Esprit Saint agit en son coeur.

L'action éducative se situe dans une pédagogie de cheminement orientée vers le plein-être. Il est donc nécessaire de renoncer clairement à toute arrière pensée d'embrigadement pour se rendre strictement attentif au rythme, à l'intérêt et à la motivation du jeune en vue de l'aider à se dépasser. Il est aussi indispensable de ne pas lui refuser quelque champ d'exploration que ce soit.

3. Gouvernement du Québec, *Voies et impasses*, déjà cité, vol. 1, no 66.

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Arthur Godbout

1. L'origine des écoles françaises dans l'Ontario.

(Prix Samuel de Champlain)

L'auteur étudie la situation des Canadiens français dans le Haut-Canada et de leurs écoles, de la Cession à l'Acte d'Union de 1840.

15 x 22 cm., 200 pages, 16 illustrations. Prix : \$5,75

2. Nos écoles franco-ontariennes.

Histoire des écoles de langue française dans l'Ontario des origines du système scolaire (1841) jusqu'à nos jours.

15 x 22 cm., 144 pages, 45 illustrations. Prix : \$5,75

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada K1N 6N5

Veillez me faire parvenirexemplaires : L'origine des écoles françaises dans l'Ontario.

.....exemplaires : Nos écoles franco-ontariennes.

Nom

Adresse.....

Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste.

Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des Éditions de l'Université d'Ottawa